

Image not found or type unknown



Vole a deux reprise quel son les conséquence?

Par **Pierre nuyttens**, le **25/07/2014** à **03:36**

Bonjour, la première voit que j'ai voler c'était en 6eme un portable les parent on porter plei te et j'ai eu un rapelle a la loi, mais la je suit en 3ème et j'ai encore volé cette voit un sac a dos. Est ce que je risque un cassier jeudisiere? Ou autre. Je suit convoquer demain a la gendarmeriernrnPs:maintenant j'ai compris que voler ces pas bien du tout. Est que pour avoir se qu'on veut faut travailler. rnnsilvouplai j'aimerai de réponse